



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'alimentation de
l'agriculture et de la forêt
Auvergne-Rhône-Alpes

Lempdes le 6 mars 2026

ARRÊTÉ N° 2026/01-64

RELATIF À

LA COMPOSITION DE LA COMMISSION RÉGIONALE D'APPEL D'ORIENTATION

Le directeur régional de l'alimentation, de
l'agriculture et de la forêt

Vu le Code de l'éducation articles 341-10 à 341-15,

Vu le Code rural livre VIII,

Vu l'arrêté du 7 septembre 1992 relatif à la commission d'appel pour les établissements d'enseignement agricole publics,

ARRETE

Article 1^{er} : La commission régionale d'appel d'orientation niveaux 3^{ème} et seconde générale et technologique de l'enseignement agricole public est fixée comme suit :

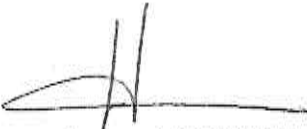
TITULAIRES	Fonction	Informations complémentaires	SUPPLÉANTS
Monsieur Matthieu PREVOST	Directeur régional adjoint chargé du Service régional de la formation et du développement	Représentant le Directeur régional de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt	Madame Sonia ROUGIER
Madame Stéphanie TINAYRE	DRAIO Adjointe Site de Clermont-Ferrand	sur proposition de Madame la Rectrice de la région académique	Madame Laure MARQUET CASSAGNE
Monsieur Jean-François BESSON	Directeur EPLEFPA	Désigné par le DRAAF	Madame Chantal BETRANCOURT
Monsieur Luc CHAMPIN	Directeur EPLEFPA	Désigné par le DRAAF	Monsieur François RONCH

Madame Nadia NURIT Madame Sabine SERVOIR-CHAMALET Madame Sabine REBEYRE	Enseignants EAP	3 enseignants de 3 ^e désignés par le DRAAF	Monsieur Alain ESSERTEL
Monsieur Stéphane SOBELLA Madame Edith FAYET-CAMUS Madame Nathalie CRESPIN	Enseignants EAP	3 enseignants de 2 ^{de} GT désignés par le DRAAF	Madame Pascale CHABROLLES Madame Sabine REBEYRE
Madame Fabienne BEAUMONT	Conseillère Principale d'Éducation	Désignée par le DRAAF	Monsieur Fabien GIRARD
Monsieur Guillaume ALGRET Madame Sophie MASCLAUX- RAYNAUD Monsieur Erik BESSMANN	Représentants parents FCPE Représentant parent PEEP	Pas de désignation de suppléance par les associations, représentants parents sans étiquette, membres de CA d'établissements publics de l'EA.	Madame Elodie BEAUGY Monsieur Yannick BEL
Monsieur Jules CHÉNECÉ (3 ^e) Lycée L. PASTEUR	Délégués des élèves	Sur proposition du CRDEEEAP	Madame Clara HOBENICHE Lycée L. PASTEUR
Madame Jade PAYET (2 ^{de} GT) Lycée Brioude Bonnefont			Madame Louise BERTHON (1 ^G) Lycée Brioude Bonnefont
Madame Perrine GRANGER (3 ^e) Lycée Combrailles			Monsieur Alex CHANET Lycée L. PASTEUR

Article 2 : La présidence de la commission régionale d'orientation est assurée par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ou son représentant.

Article 3 : Le chef du service régional de la formation et du développement est chargé de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : Cet arrêté est publié sur le site internet de la DRAAF.


Armand SANSÉAU